



**Commentaires sur les résultats
Comptes Consolidés au 30 septembre 2024**



EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS

1	FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE	5
1.1	GreenUp - Le nouveau plan stratégique 2024-2027	5
1.2	Évolution de l'activité et des résultats	6
1.3	Réalisations ESG dans le cadre de la performance plurielle	7
1.4	Évolutions au sein du Groupe - Programme stratégique	8
1.5	Financement du Groupe	9
1.6	Plans d'actions gratuites et d'actions de performance et épargne Groupe	10
1.7	Évolution de la gouvernance	11
2	INFORMATIONS COMPTABLES ET FINANCIÈRES	13
2.1	Chiffres clés	13
2.2	Chiffre d'affaires du Groupe	14
2.3	EBITDA du Groupe	17
2.4	Autres éléments du compte de résultat	18
3	FINANCEMENT	20
3.1	Évolution du free cash-flow et de l'endettement financier net	20
4	AUTRES ÉLÉMENTS	22
4.1	Perspectives	22
5	ANNEXES	24
5.1	Définitions	24

Message de la directrice générale

Estelle Brachlianoff, directrice générale du Groupe, a déclaré :

“Portés par une croissance soutenue et une solide performance opérationnelle, nos résultats témoignent de la robustesse de notre modèle de création de valeur et de notre capacité à avancer avec agilité, même dans un environnement incertain. La croissance de notre EBITDA et l'amélioration continue de notre marge sont en ligne avec les objectifs du plan GreenUp et confirment le bon choix de nos orientations stratégiques.

La pertinence de ce positionnement se traduit par la croissance des activités “boosters” du plan qui s'élève à +6,9 %⁽¹⁾, stimulée par les offres innovantes en technologies de l'eau et la bonne dynamique des activités de traitement de déchets dangereux notamment en Europe.

Notre nouvelle offre BeyondPFAS, qui nous permettra de viser un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros d'ici 2030 dans la lutte contre les micropolluants, en particulier les PFAS, en est la parfaite illustration. Elle repose sur notre capacité unique à combiner toutes nos expertises sur l'ensemble de la chaîne de valeur, notamment en matière de traitement des pollutions.

A cette dynamique s'ajoute le pilotage opérationnel strict qui nous a permis d'avancer plus vite que prévu sur notre plan de synergies et de relever notre ambition annuelle.

Forts de ces atouts et confortés par les tendances de fond qui alimentent la demande dans notre secteur, nous poursuivons notre croissance en confirmant tous nos objectifs - 2024 et GreenUp - tout en nous adaptant de manière dynamique aux défis de la conjoncture.”

(1) à périmètre et change constants, et excluant le prix des énergies

1

FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE

1 Faits marquants de la période

1.1 GREENUP - LE NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE 2024-2027

Le 29 février 2024, le Groupe a dévoilé son nouveau Plan stratégique 2024-2027 GreenUp. Idéalement positionné sur le marché de la transformation écologique en plein essor et estimé à environ 2 500 milliards d'euros, Veolia accélère la croissance rentable de ses activités à l'échelle mondiale avec son nouveau plan GreenUp tout en renforçant ses engagements de décarbonation. Pour cela, le Groupe se concentrera en priorité sur ses solutions à fort impact - les boosters. Il s'agit des solutions les plus indispensables et les plus transformatrices dans les domaines de l'eau, de l'énergie et des déchets.

Leur déploiement rapide et à grande échelle permettra d'effacer 18 millions de tonnes de CO₂ du Scope 4⁽¹⁾ à horizon 2027 et préserver 1,5 milliard de m³ d'eau. Cet impact démontre l'importance de consacrer des efforts au verdissement, à la transformation, et pas seulement à ce qui est déjà "vert".

C'est le moyen le plus efficace de concilier économie et écologie et c'est l'objectif de GreenUp. Veolia accélère par ailleurs sa propre trajectoire de décarbonation, avec une réduction des émissions (scope 1 & 2) de -50 % d'ici à 2032, compatible avec la trajectoire de 1,5°C de réchauffement de l'accord de Paris. Veolia est en ordre de marche pour tirer parti des opportunités de croissance, capitaliser sur sa position clé sur le marché, et donc bénéficier du dividende du champion.

Le Groupe vise ainsi plus de 8 milliards d'euros d'EBITDA en 2027 et en moyenne 10 % de croissance annuelle de son résultat net courant sur 2023-2027.

Pour réaliser sa croissance, Veolia agit comme un intégrateur de solutions, en combinant ses différents métiers – eau, déchet, énergie – pour aider ses clients à se décarboner, à dépolluer et régénérer les ressources. Pour ce faire, le Groupe s'appuie sur la conjugaison de ses activités socles à des boosters de croissance, et sa présence dans les différentes géographies afin de dupliquer des solutions éprouvées dans l'un des 44 pays où il est présent.

Boosters, et développement du digital & de l'innovation technologique

Fers de lance de la croissance de Veolia, les boosters constituent des activités stratégiques auxquelles le Groupe consacrera une part prépondérante de ses ressources, dans le cadre de son plan GreenUp. Elles pèsent déjà 30 % de son chiffre d'affaires, et généreront 70 % de sa croissance 2024-2027. Veolia y allouera la moitié des investissements de croissance, soit 2 milliards d'euros, autant que pour l'ensemble des activités du précédent plan stratégique.

Les boosters GreenUp sont :

- **l'énergie locale décarbonante**, au travers des bioénergies, de l'efficacité énergétique des bâtiments et des industries, et la flexibilité électrique,
- **les technologies d'eau et nouvelles solutions** qui permettent de préserver les ressources en eau et de traiter les nouveaux polluants,
- **le traitement des déchets dangereux** qui permet de traiter les éléments les plus toxiques et nocifs pour protéger les écosystèmes et la santé des populations.

Déjà acteur de premier plan dans la recherche et le développement de solutions environnementales, avec 14 centres de recherche dans le monde, le Groupe va fortement accélérer ses investissements dans l'innovation avec 200 millions d'euros supplémentaires pour concevoir les technologies du futur.

Veolia prévoit également d'augmenter les gains d'efficacité qu'apportent le digital et l'intelligence artificielle, au sein de son plan d'économies annuel, notamment pour optimiser la consommation d'eau et d'énergie de ses clients, le tri et le recyclage des déchets, ainsi que renforcer la maintenance prédictive.

Activités socles

L'accélération de GreenUp s'appuiera sur les activités socles du Groupe, le terreau sur lequel ces boosters peuvent se développer. Ils pèsent 70 % de l'activité de Veolia aujourd'hui et continueront à alimenter sa croissance dont ils représenteront 30 % à échéance 2027 avec 2 milliards d'euros d'investissement consacrés dans le cadre du plan.

Ce sont des bases robustes des services essentiels aux territoires ou aux industriels, souvent comparables à des infrastructures. Pour ces activités telles que les réseaux de chaleur, l'eau municipale ou la gestion des déchets solides, Veolia travaille à maintenir son excellence opérationnelle et poursuivre ses efforts d'innovation.

Les engagements de GreenUp 2024-2027

- croissance solide du chiffre d'affaires ⁽¹⁾
- économies de coûts de 350 millions d'euros par an
- EBITDA supérieur ou égal à 8 milliards d'euros en 2027
- croissance annuelle du résultat net courant d'environ 10 % sur 2023-2027 ⁽²⁾
- levier financier inférieur ou égal à 3x
- croissance du dividende en ligne avec le BNPA courant
- 4 milliards d'euros d'investissements de croissance dont 2 milliards priorités sur 3 activités stratégiques (les boosters de croissance)
- Décarbonation : 18 millions de tonnes de CO₂ effacées en 2027 (scope 4) & trajectoire de baisse des émissions compatible avec 1,5°C de réchauffement (scope 1 & 2)
- Régénération : 1,5 milliard de m³ d'eau douce économisée en 2027
- Dépollution : 10 millions de tonnes de déchets dangereux et de polluants traités en 2027

(1) Hors prix des énergies
(2) A taux de change constant

¹ L'introduction d'un indicateur scope 4 aurait pour objectif de mesurer et de reconnaître la transformation écologique et notamment la décarbonation des activités industrielles et économiques. Les émissions évitées du scope 4, qui quantifient le CO₂ qui aurait été émis dans l'atmosphère, correspondent à l'impact positif des solutions de décarbonation mises en place. Complémentaire des scopes 1, 2 et 3, le scope 4, permettrait d'orienter ainsi les décisions économiques, financières et réglementaires vers une véritable décarbonation globale et collective de la planète.

1.2 ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS

Dynamique de croissance soutenue et solide performance opérationnelle confirmant le bon démarrage du plan GreenUp

Les résultats des neuf premiers mois 2024 ressortent en forte croissance par rapport aux neuf premiers mois 2023.

La solide progression du chiffre d'affaires provient de la croissance des activités socles Eau et Déchets et de la forte croissance des boosters, notamment les Technologies d'eau et les déchets dangereux. La croissance par géographie traduit une croissance soutenue sur la France et une forte croissance sur les géographies booster du Pacifique, des États-Unis et du Moyen-Orient.

Ces résultats confirment la solidité du modèle d'affaires du Groupe et sa capacité à délivrer une solide croissance organique, grâce à sa position de leader dans les principaux pays d'implantation, à une empreinte géographique équilibrée et à un portefeuille d'activités diversifiées et complémentaires.

en millions d'euros	30 septembre 2023	30 septembre 2024	Variations 2024 / 2023	
			à change constant	périmètre et change constants
Chiffre d'affaires	33 161	32 543	-0,1 %	1,7 %
EBITDA	4 793	4 936	5,5 %	5,6 %
EBIT Courant ⁽¹⁾	2 518	2 601	6,4 %	6,4 %
Endettement financier net ⁽¹⁾	-18 881	-18 892		

(1) Les définitions des indicateurs sont indiquées dans la section 5.1 infra.

Le **chiffre d'affaires** au 30 septembre 2024 s'établit à 32 543 millions d'euros et varie de +1,7 % à périmètre et change constants. Hors prix des énergies, le chiffre d'affaires progresse de +5,1 % à périmètre et change constants.

- Les activités de l'**Eau** sont en croissance organique de +6,5 % en raison d'un très bon niveau d'activité dans les Technologies de l'Eau et de l'effet des révisions tarifaires, et bénéficient d'un bon niveau d'activité travaux et des volumes en hausse ;
- Les activités de **Déchets** progressent de +6,4 %, tirées par l'effet des révisions de prix, la hausse des prix des matières recyclées, des volumes en légère augmentation et une bonne performance des activités de traitement des déchets dangereux ;
- Les métiers de l'**Énergie** varient de -12,1 %, en raison de l'effet de la baisse des prix des énergies (-12,9 %) et dans une moindre mesure, d'un effet climat négatif (-1,5 %). Ils bénéficient d'une forte dynamique commerciale dans les services d'efficacité énergétique en Belgique, au Moyen Orient et à Hong Kong. Hors effet prix des énergies, le chiffre d'affaires de l'Énergie progresse de +0,8 %.

L'**EBITDA** au 30 septembre 2024 s'établit à 4 936 millions d'euros en hausse de +5,6 % à périmètre et change constants. La baisse des prix de l'énergie impactant le chiffre d'affaires a peu d'effet sur l'EBITDA en raison de la baisse des coûts d'achat de l'énergie. L'EBITDA bénéficie également sur les neuf premiers mois des gains générés par les programmes d'efficacité opérationnelle à hauteur de 296 millions d'euros, en avance par rapport à l'objectif annuel de 350 millions d'euros.

Avec 96 millions d'euros de synergies liées à l'intégration de Suez réalisées à fin septembre 2024, le Groupe a relevé son objectif à 430 millions d'euros cumulés à fin 2024.

L'**EBIT courant** s'établit à 2 601 millions d'euros, en progression de +6,4 % à périmètre et change constants par rapport au 30 septembre 2023.

L'**endettement financier net** s'élève à 18 892 millions d'euros au 30 septembre 2024 et est stable par rapport au 30 septembre 2023. Cette stabilité s'explique par le retournement de la variation de besoin en fonds de roulement (dû aux avances reçues en 2023 sur les technologies de l'eau et en Allemagne et aux décaissements plus importants sur les neuf premiers mois au titre d'achats de quotas de CO₂) ainsi que par le remboursement d'une dette hybride, que compensent des investissements financiers nets et l'opération d'actionariat salarié Sequoia 2024 réalisés sur l'année.

1.3 RÉALISATIONS ESG DANS LE CADRE DE LA PERFORMANCE PLURIELLE

Veolia en tant qu'entreprise ESG de référence, renouvelle sa démarche de performance plurielle dans le cadre de GreenUp. Avec GreenUp, véritable outil de suivi de toutes les dimensions de la performance (vis-à-vis des employés, de la société, de la planète, des clients et des actionnaires), Veolia a redéfini pour les quatre ans à venir ses objectifs prioritaires de performance plurielle.

Dans un souci de simplification pour une meilleure appropriation et d'alignement avec le nouveau programme stratégique GreenUp, le référentiel de performance plurielle a été réduit à 15 objectifs, tout comme le nombre d'indicateurs de performance Groupe associés.

Engagements environnementaux

Engagement Net Zero Carbone 2050

- Veolia a publié son rapport Climat le 29 février 2024, qui détaille la trajectoire net zéro à horizon 2050 et prévoit une baisse de 50 % des émissions des scopes 1 et 2 à l'horizon 2032 par rapport à 2021. La réduction des scopes 1 et 2 fait partie des 15 indicateurs de performance plurielle retenus dans le cadre de GreenUp.
- Dans le cadre de GreenUp, Veolia a renouvelé son engagement en termes de sortie du charbon en Europe, avec un programme d'investissement massif de 1,6 milliard d'euros d'ici 2030, qui conduira à une réduction de 2,7 millions de tonnes de CO₂ émis. Au 30 septembre 2024, le montant cumulé des investissements de Veolia dans des projets de décarbonation en Europe centrale et orientale atteint 627 millions d'euros, nets de subventions.
- Veolia s'engage aussi sur la décarbonation de ses clients en se fixant pour cible de générer 18 millions de tonnes de CO₂ équivalents d'émissions effacées (scope 4) en 2027.
- En France, Veolia accélère le déploiement d'énergies décarbonées locales avec la solarisation de ses sites de stockage de déchets en post-exploitation. Le Groupe prévoit de lancer le développement de plus de 40 projets solaires sur des installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND), pour une capacité installée de 300MW d'énergie renouvelable, correspondant à la consommation d'environ 130 000 habitants. Les premières installations seront opérationnelles dès 2027.
- Le 29 juillet 2024, la Science-based target initiative (SBTi) a validé la cible de réduction des émissions à court terme de Veolia (- 50 % à 2032) et enregistré l'engagement du Groupe de réduire ses émissions à long terme pour atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. L'agence de notation internationale Moody's a également analysé et reconnu la qualité du plan de transition de Veolia, attribuant à l'entreprise le score global de NZ-2, saluant notamment l'ambition et la solidité de sa mise en œuvre à court terme. Cela repose notamment sur la mobilisation de technologies éprouvées par le Groupe et une rentabilité supérieure à la moyenne des investissements de transition.
- En septembre 2024, lors de la semaine du climat de New York, Veolia a rappelé ses engagements Net Zero Carbon 2050.

Le « Net Zero Water » : une gestion durable des ressources en eau

- Veolia s'engage d'autre part à préserver l'eau douce et à régénérer les ressources. Une cible à 2027 d'1,5 milliard de mètres cubes d'eau douce préservée a ainsi été fixée. Elle repose sur la réduction des fuites sur les réseaux d'eau potable ainsi que sur la production d'eaux alternatives (réutilisation des eaux usées traitées ou dessalement d'eau de mer).

Protection de l'environnement et de la biodiversité

- Veolia s'engage également à accélérer la dépollution des milieux et à préserver la biodiversité. Après la mise à jour de l'identification de ses sites sensibles, le Groupe déploie des plans d'action pour chacun d'eux avec l'objectif d'en réaliser au moins 85 % à l'horizon 2027. Le Groupe a par ailleurs été distingué lors du Forum de Davos 2024 comme un "early adopter" de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD).
- Le 22 mai 2024, Veolia a annoncé le renouvellement de ses engagements en faveur de la biodiversité dans le cadre de l'initiative Act4nature International.
- Dans le cadre de son plan stratégique GreenUp, le Groupe s'engage à combattre les pollutions et préserver la santé des populations en visant le traitement de 10 millions de tonnes de déchets dangereux à l'issue du plan.
- A l'occasion du lancement de la COP 16 Biodiversité à Cali en Colombie le 21 octobre 2024, Veolia a publié son rapport biodiversité qui illustre la contribution de ses activités et de ses solutions à la préservation et régénération du vivant. Le rapport illustre également l'engagement du Groupe à l'exemplarité dans la gestion de ses installations industrielles.

Engagements sociaux

- Les engagements sociaux et sociétaux du Groupe sont renouvelés dans le cadre du programme GreenUp.
- Pour atteindre son objectif de santé, sécurité et bien-être des collaborateurs, Veolia s'est engagé à réduire son taux de fréquence des accidents avec arrêts de près d'1 point (de 5,0 à 4,1) à horizon 2027.
- Veolia s'engage sur des objectifs de diversité et d'inclusion, avec entre autres, la poursuite de la féminisation de ses cadres dirigeants appartenant au comité de direction du Groupe (supérieur à 30 % dès 2026).
- Veolia a relevé de 5 points la cible du taux d'engagement de ses salariés, validé par une enquête indépendante, en la fixant à 85 % dès 2024.
- En termes de responsabilité sociétale vis-à-vis des territoires où le Groupe opère, Veolia s'engage à venir en soutien aux communautés locales. A ce titre, le groupe a fixé une cible 2027 de 8,4 millions de personnes bénéficiant d'un dispositif inclusif d'accès à un service essentiel (eau, assainissement, énergie, gestion des déchets) grâce à l'action du Groupe.

Engagements sur la gouvernance

- Veolia renouvelle un objectif ambitieux en matière d'éthique et d'intégrité dans la conduite de ses activités dans le cadre de son nouveau programme stratégique.
- Le 18 mars 2024, le Groupe a lancé l'école Terra Academia en France, dont la mission est de faire progresser la façon dont Veolia conçoit et diffuse les connaissances sur les métiers de l'environnement et d'accélérer la formation pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain. Veolia, membre à l'initiative du concept de cette première école territoriale, y apportera sa connaissance des métiers et des solutions de décarbonation, de dépollution et de régénération des ressources, ainsi que son engagement historique pour l'environnement. Après sa première antenne ouverte à Arras, Terra Academia a annoncé en juillet 2024 son lancement en Normandie, et en octobre 2024 l'inauguration de son nouveau campus en Ile-de-France, à Paris.

- A l'issue de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 25 avril 2024, le conseil d'administration est composé de 14 administrateurs et 1 censeur. 5 nationalités étrangères y sont représentées, son taux d'indépendance atteint 73 % et son taux de féminisation 54,5 % (hormis les 2 administrateurs représentant les salariés et l'administratrice représentant les salariés actionnaires).

1.4 ÉVOLUTIONS AU SEIN DU GROUPE - PROGRAMME STRATÉGIQUE

1.4.1 Innovations et développements commerciaux

Le Groupe poursuit en 2024 ses innovations et développements commerciaux, à la fois sur ses activités socles et ses boosters de croissance définis dans le cadre de son nouveau programme stratégique GreenUp. A fin septembre 2024, les activités socles comme les boosters bénéficient d'un fort momentum commercial.

Activités socles

- **SEDIF : une offre alliant Eau, Technologies de l'Eau et déchets dangereux**

Le 25 janvier 2024, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) a retenu Veolia pour la gestion de son service public d'eau potable de 2025 à 2036, considérant son offre comme la meilleure et la plus adaptée aux enjeux qu'il avait définis dans son cahier des charges. Ce contrat, d'une valeur cumulée de 4 milliards d'euros sur 12 ans, couvre la distribution de l'eau pour 4 millions d'habitants de 133 communes d'Ile-de-France. L'offre de Veolia intègre des innovations sans précédent, en particulier la filtration membranaire de pointe combinant la nanofiltration et l'osmose inverse pour traiter les micropolluants, ou la décarbonation du service de l'eau grâce à une énergie à faible émission de carbone.

- **Saint Fons : une offre innovante Eau - Énergie**

En 2024, Veolia a remporté auprès de la Métropole de Lyon le contrat de gestion de la station d'épuration de Saint Fons (France). Particulièrement innovant, ce contrat prévoit le traitement de PFAS (polluants éternels), ainsi que la réutilisation des boues pour produire de l'énergie. Il représente un montant de 100 millions d'euros sur six ans.

- **Nouvelle Orléans : Renouvellement alliant gestion de l'eau et efficacité énergétique**

En 2024, Veolia a renouvelé avec succès pour 6 ans supplémentaires, un contrat d'opération et de maintenance d'une usine de traitement d'eau usée de la Nouvelle Orléans, représentant 84 millions de dollars américains. Ce contrat sera l'occasion de déployer pour la première fois au sein des activités municipales américaines, Hubgrade, l'outil d'efficacité énergétique du Groupe.

- **Démarrage réussi d'une nouvelle usine de recyclage de plastique au Japon**

En 2024, Veolia, en partenariat avec le conglomérat Mitsui et le groupe de distribution japonais Seven & i, a mis en service Circular-PET (C-PET). C-PET est une nouvelle usine de production de plastique recyclé au Japon, et constitue un exemple de modèle économique circulaire dans lequel les bouteilles PET usagées sont collectées et recyclées comme matières premières pour produire de nouvelles bouteilles PET. L'usine a une capacité annuelle de 25 000 tonnes et permet d'éviter 27 500 tonnes de CO₂.

- **Décarbonation du réseau de chaleur municipal avec de l'énergie locale produite à partir de déchets à Londres**

Veolia, leader européen de l'énergie locale décarbonante, va construire un nouveau réseau de chauffage à Londres qui fournira de la chaleur provenant d'une unité de valorisation énergétique, en partenariat avec le conseil de Southwark. En utilisant 75 GWh par an de chaleur à faible teneur en carbone, issue du processus de production d'électricité à partir de déchets ménagers non recyclables, ce réseau fournira près de 5 000 foyers dans 11 logements sociaux et écoles dans le quartier.

- **Production d'énergie à partir de déchets à Brive (France)**

Veolia va construire et opérer une nouvelle Usine de Valorisation Énergétique à Brive (France), sur une durée de 25 ans, pour un montant d'environ 440 millions d'euros. Le site va alimenter en énergie locale produite à partir des déchets près de 3 000 foyers en électricité et 6 500 foyers en chaleur urbaine.

Boosters

- **Construction de l'usine de dessalement de Hassyan, à Dubaï**

Veolia a remporté le contrat pour la construction de l'usine de dessalement d'eau de mer de Hassyan, à Dubaï. Ce projet confié par l'autorité de l'électricité et de l'eau de Dubaï (DEWA) et ACWA Power, d'un montant de 320 millions de dollars américains, permettra d'approvisionner la région en eau potable grâce à la technologie de pointe d'osmose inverse à haute efficacité énergétique. L'usine de Hassyan sera l'une des plus grandes installations de dessalement au monde, avec une capacité de production de 818 000 m³ d'eau potable par jour.

- **Acquisition des actifs d'Uniper en Hongrie**

En février 2024, Veolia via sa filiale hongroise a signé un accord avec Uniper pour l'acquisition d'une centrale électrique d'une capacité installée d'environ 430 mégawatts. La réalisation de la transaction reste soumise à l'obtention des autorisations nécessaires. Cette installation viendra compléter le portefeuille d'énergie flexible de Veolia pour répondre aux besoins des systèmes électriques résilients.

- **Gain du contrat avec l'hôpital Prince of Wales à Hong Kong**

En 2024, Veolia a remporté un nouveau contrat d'efficacité énergétique auprès de l'hôpital Prince of Wales à Hong Kong. Ce contrat représente un montant de 185 millions d'euros.

- **Partenariat stratégique avec le Royaume du Maroc pour le plus grand projet de dessalement d'Afrique**

Le 29 octobre 2024, Veolia et le Royaume du Maroc ont signé un protocole d'accord pour la mise en place d'un partenariat stratégique visant à développer en exclusivité un projet de dessalement d'eau de mer qui sera le plus grand d'Afrique et le deuxième plus grand au monde. Le projet comprendra la construction, le financement et l'exploitation, par Veolia durant 35 ans, d'une usine de dessalement d'eau de mer. D'une capacité de 822 000 m³ d'eau potable par jour soit 300 millions de m³ par an, elle couvrira les besoins en eau de près de 9,3 millions d'habitants.

Le positionnement unique de Veolia illustré par les récents développements liés aux PFAS

Les réglementations émergentes sur les PFAS (ou polluants éternels) aux États-Unis ouvrent un marché estimé à 200 milliards de dollars

américains, à adresser avec des solutions innovantes visant à protéger l'eau potable, traiter les eaux usées et assainir les sites contaminés, en s'appuyant sur des technologies de pointe dont le Groupe dispose comme la filtration sur membrane et la gestion des déchets dangereux.

En France, Veolia a mené une campagne d'envergure sans précédent pour détecter la présence de PFAS dans l'eau potable. Dans ce cadre, Veolia a dressé un état des lieux de la présence des 20 PFAS réglementés dans l'eau potable en France, anticipant l'obligation des autorités sanitaires. Le Groupe a analysé plus de 2 400 points de production d'eau potable qu'il gère et couvrant plus d'un tiers de la population française. Veolia a décidé d'investir dans un dispositif de solutions avancées inédit qui compte plus de 30 unités de traitement mobiles pour apporter une réponse adéquate en cas d'émergence des pollutions sur le territoire.

Le 17 octobre, Veolia a annoncé le lancement d'une offre pionnière de traitement des PFAS réglementés. L'offre "BeyondPFAS" représente une avancée majeure contre les PFAS au niveau mondial, et associe les compétences des trois métiers du Groupe, pour assurer la détection, le traitement et l'élimination durable des polluants.

1.4.2 Opérations de périmètre

Au 30 septembre 2024, les principales évolutions de périmètre sont les suivantes :

■ Acquisition de Hofmann (Allemagne)

Le 1^{er} mars 2024, le Groupe a finalisé l'acquisition des activités de recyclage et de gestion des déchets de Friedrich Hofmann GmbH pour un montant de 315 millions d'euros.

Cette acquisition permet au Groupe d'étendre sa présence géographique sur le marché allemand. En effet, le groupe Hofmann est actif dans le sud-est de l'Allemagne, notamment dans la région de Nuremberg. Les activités de l'entreprise se concentrent sur la collecte, le tri, la valorisation, le recyclage et le négoce de matières premières secondaires.

■ Cession de la SADE (France)

En date du 16 février 2024, le Groupe a signé un accord d'acquisition par NGE, groupe indépendant de travaux publics, de la SADE, filiale du Groupe détenue à 100 % spécialisée dans la construction et la remise en état des réseaux d'eau et d'infrastructure. La clôture financière de l'opération a été réalisée le 29 février 2024. Le montant de l'opération s'élève à 198 millions d'euros dont un paiement différé de 20 millions d'euros.

Pour rappel, les activités de la SADE, centrées sur les travaux de génie civil et la construction de réseaux principalement dans le secteur de l'eau, représentent un chiffre d'affaires annuel de 1,1 milliard d'euros en 2023 et un effectif d'environ 6 900 collaborateurs.

Au 31 décembre 2023, les actifs et passifs de la SADE avaient été reclassés en actifs et passifs destinés à la vente.

■ Cession de Haikou (Chine)

Le 25 décembre 2023, Veolia Chine avait signé une lettre d'intention (*agreement of intent*) avec la municipalité de Haikou en vue du rachat, par cette dernière, des parts du Groupe (49 %) dans la concession d'eau de Haikou, pour un montant de 620 millions de yuan chinois, soit 79 millions d'euros.

L'ensemble des conditions nécessaires à la clôture financière a été rempli le 26 juin 2024 rendant ainsi la cession effective.

■ Cession de la Lydec (Maroc)

Le 28 mars 2024, le conseil de la Concurrence marocain a clos l'enquête ouverte à l'encontre de Veolia, entérinant le projet de cession de la Lydec à l'État marocain et confirmant une amende de 9 millions d'euros.

Le 5 juillet 2024, conformément aux engagements pris auprès des autorités marocaines de la concurrence, Veolia a annoncé avoir conclu un accord avec les autorités marocaines pour la cession à la Société Régionale Multiservices Casablanca-Settat de l'intégralité de sa participation dans la Lydec, acquise lors de la prise de contrôle de Suez en 2022.

La clôture financière de l'opération est intervenue le 4 septembre 2024 pour un montant de 149 millions d'euros y compris l'encaissement des dividendes versés aux actionnaires préalablement à la cession.

■ Cession de RGS (Amérique du Nord)

Au 1^{er} août 2024, le Groupe a cédé sa filiale Veolia North America Regeneration Services, qui regroupe ses activités de régénération d'acide sulfurique et d'acide fluorhydrique des raffineries aux États-Unis, pour un prix de cession de 624 millions de dollars américains, soit 577 millions d'euros.

Cette cession s'inscrit dans la politique du Groupe de rotation continue de son portefeuille d'actifs en ligne avec les priorités stratégiques du plan GreenUp, et dans le respect d'une stricte discipline bilantielle.

Ces activités représentaient un chiffre d'affaires d'environ 350 millions de dollars américains en 2023.

1.5 FINANCEMENT DU GROUPE

1.5.1 Structure de la dette du Groupe

L'endettement financier net au 30 septembre 2024 s'élève à 18 892 millions d'euros. La dette est à taux fixe à hauteur de 90 %.

Le niveau de trésorerie au 30 septembre 2024 s'élève à 9 672 millions d'euros, après les remboursements de dettes obligataires et du solde d'une souche hybride intervenus sur 2024, nets de la nouvelle émission, pour un montant global de 914 millions d'euros.

Le Groupe dispose de lignes de liquidités pour un total de 5 869 millions d'euros⁽¹⁾, lui permettant ainsi de bénéficier d'une solide position de liquidité nette, qui s'élève à 6 835 millions d'euros au 30 septembre 2024.

1.5.2 Gestion de la dette obligataire

Le 2 août 2024, Veolia Environnement a racheté avec succès une partie de ses obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes venant à échéance le 1^{er} janvier 2025, pour un montant de 364 millions d'euros. Après cette opération, le nominal restant est d'environ 336 millions d'euros.

Le 9 septembre 2024, le Groupe a émis 500 millions d'euros d'obligations à échéance septembre 2034. Ces obligations, émises au pair, portent un coupon de 3,571 %.

1.5.3 Confirmation de la perspective de crédit

Le 10 septembre 2024, Standard and Poor's a confirmé la notation de crédit de Veolia Environnement, A-2/BBB avec une perspective stable. De son côté, Moody's a confirmé, le 10 avril 2024, la notation P-2/Baa1 avec une perspective stable.

1.5.4 Paiement du dividende

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 25 avril 2024 a approuvé le versement d'un dividende de 1,25 euro par action au titre de l'exercice 2023, payable en numéraire. Les dividendes 2023 ont été versés à compter du 10 mai 2024 pour un montant total de 895 millions d'euros.

1.6 PLANS D'ACTIONS GRATUITES ET D'ACTIONS DE PERFORMANCE ET ÉPARGNE GROUPE

Dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe et de l'autorisation de l'assemblée générale mixte des actionnaires, le conseil d'administration a décidé le 13 mai 2024 sur proposition de son comité des rémunérations d'attribuer à un groupe d'environ 550 bénéficiaires composé de cadres dirigeants, de hauts potentiels et de contributeurs clés du Groupe, y compris la directrice générale, jusqu'à 1 082 914 actions de performance (soit environ 0,15 % du capital pour une autorisation de l'assemblée générale de 0,35 % du capital). L'acquisition définitive de ces actions est soumise à une condition de présence et des conditions de performance. Les détails relatifs à ces plans figurent au chapitre 3, section 3.4.3 du Document d'enregistrement universel 2023.

Par ailleurs, à l'occasion de l'assemblée générale mixte des actionnaires de Veolia Environnement du 25 avril 2024 et dans la lignée des opérations conduites annuellement depuis 2018, la Société a confirmé sa volonté d'associer ses salariés au développement de leur entreprise et à sa création de valeur, en lançant une nouvelle opération d'actionnariat salarié. Le 3 juin 2024, le Groupe a ainsi annoncé le lancement d'une opération d'actionnariat salarié ouverte à environ 179 000 salariés du Groupe. Le taux de souscription a été proche de 45 %, avec près de 80 000 collaborateurs qui ont choisi de souscrire. Avec cette nouvelle opération, les salariés du Groupe renforcent leur position de premier actionnaire de Veolia en détenant, à date, plus de 9 % du capital de la Société. Ce succès témoigne de l'adhésion des collaborateurs du Groupe aux nouveaux objectifs fixés dans le plan stratégique GreenUp 24-27. Cette opération s'est traduite par une augmentation de capital de près de 356 millions d'euros (prime d'émission incluse). Le règlement-livraison des actions nouvelles est intervenu le 13 septembre 2024.

¹ Le Groupe dispose d'une ligne de crédit syndiquée pour 4 500 millions d'euros ainsi que de lignes de crédit bilatérales pour 1 369 millions d'euros.

1.7 ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Dans le cadre du renouvellement annuel du conseil, le conseil d'administration, lors de sa séance du 12 mars 2024, a pris acte que le mandat de trois administrateurs venait à échéance à l'issue de l'assemblée générale du 25 avril 2024 (Mme Isabelle Courville, Mme Nathalie Rachou et M. Guillaume Texier) et que Mme Nathalie Rachou ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat à l'issue de ladite assemblée générale. Sur recommandation du comité des nominations, le conseil d'administration, lors de cette même séance, a décidé de proposer à ladite assemblée générale, le renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Isabelle Courville et M. Guillaume Texier et la nomination de Mme Julia Marton-Lefèvre en qualité d'administratrice.

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Veolia Environnement du 25 avril 2024 :

- a renouvelé le mandat d'administratrice de Mme Isabelle Courville et le mandat d'administrateur de M. Guillaume Texier ; et

- a nommé Mme Julia Marton-Lefèvre en qualité d'administratrice ;

pour une période de quatre années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

À la date du présent rapport de gestion, le conseil d'administration de Veolia Environnement se compose de quatorze administrateurs dont environ 73 % d'administrateurs indépendants (hormis les deux administrateurs représentant les salariés et l'administratrice représentant les salariés actionnaires), 54,5 %⁽¹⁾ d'administratrices, et un censeur :

- M. Antoine Frérot, *président du conseil d'administration* ;
- Mme Estelle Brachlianoff, *directrice générale* ;
- M. Pierre-André de Chalendar*, *administrateur référent* ;
- M. Olivier Andriès* ;
- Mme Maryse Aulagnon ;
- Mme Véronique Bédague* ;
- Mme Isabelle Courville* ;
- Mme Marion Guillou* ;
- M. Franck Le Roux, *administrateur représentant les salariés* ;
- Mme Julia Marton-Lefèvre* ;
- Mme Agata Mazurek-Bąk, *administratrice représentant les salariés actionnaires* ;
- M. Pavel Páša, *administrateur représentant les salariés* ;
- M. Francisco Reynés* ;
- M. Guillaume Texier* ;
- M. Enric Xavier Amiguet i Rovira, *censeur*.

* Membre indépendant

La composition des comités du conseil est la suivante :

- **Comité des comptes et de l'audit** : M. Guillaume Texier (président), M. Olivier Andriès, Mme Véronique Bédague, M. Franck Le Roux, et Mme Agata Mazurek-Bąk.
- **Comité des nominations** : M. Pierre-André de Chalendar (président), Mme Maryse Aulagnon, Mme Isabelle Courville et M. Antoine Frérot.
- **Comité des rémunérations** : M. Olivier Andriès (président), Mme Maryse Aulagnon, M. Pierre-André de Chalendar, Mme Marion Guillou, M. Franck Le Roux et M. Francisco Reynés.
- **Comité recherche, innovation et développement durable** : Mme Isabelle Courville (présidente), Mme Marion Guillou, Mme Julia Marton-Lefèvre, M. Pavel Páša et M. Guillaume Texier. M. Enric Xavier Amiguet i Rovira est invité permanent de ce comité.
- **Comité de la raison d'être** : M. Antoine Frérot (président), M. Olivier Andriès, M. Pierre-André de Chalendar, Mme Isabelle Courville, M. Franck Le Roux et M. Guillaume Texier.

Pour mener à bien sa mission, la directrice générale est assistée d'un comité exécutif, instance de réflexion, de concertation et de décision de politique générale visant à mettre en œuvre les grandes orientations du Groupe. Le comité est également consulté sur les sujets majeurs de la vie du Groupe.

Le comité exécutif se réunit mensuellement.

À la date du présent rapport de gestion, le comité exécutif est composé de 14 membres :

- Estelle Brachlianoff, directrice générale ;
- Isabelle Calvez, directrice des ressources humaines ;
- Sébastien Daziano, directeur de la stratégie et de l'innovation ;
- Gavin Graveson, directeur de la zone Europe du Nord ;
- Philippe Guitard, directeur de la zone Europe centrale et orientale ;
- Éric Haza, directeur des affaires juridiques ;
- Anne Le Guennec, directrice de la zone Technologies de l'eau mondiales ;
- Christophe Maquet, directeur de la zone Asie - Pacifique ;
- Emmanuelle Menning, directrice générale adjointe en charge des finances et des achats² ;
- Gustavo Migues, directeur de la zone Ibérie et Amérique latine ;
- Jean-François Nogrette, directeur de la zone France et déchets spéciaux Europe ;
- Laurent Obadia, directeur général adjoint en charge des parties prenantes et de la communication, et conseiller du président ;
- Helman le Pas de Sécheval, secrétaire général ;
- Frédéric Van Heems, directeur de la zone Amérique du Nord.

Par ailleurs, un comité de direction réunit tous les trimestres, l'ensemble des fonctions et géographies du Groupe afin de partager et de s'engager sur les enjeux et les perspectives du Groupe. À la date du présent rapport de gestion, ce comité est composé de 37 membres dont les 14 membres du comité exécutif ; sa composition est accessible sur le site internet de Veolia (www.veolia.com).

¹ Hors les deux administrateurs représentant les salariés et l'administratrice représentant les salariés actionnaires en application des articles L. 225-27-1 et L. 22-10-7 du Code de commerce.

² Le 22 juillet 2024, Veolia Environnement a annoncé la nomination de Emmanuelle Menning en qualité de directrice générale adjointe en charge des finances et des achats à compter du 1^{er} septembre 2024.

2

INFORMATIONS COMPTABLES ET FINANCIÈRES

2 Informations comptables et financières

2.1 CHIFFRES CLÉS

Les **chiffres clés du Groupe** sont présentés conformément aux définitions telles que décrites dans la publication des comptes au 31 décembre 2023 (se référer au chapitre 5.1 - Définitions).

(en millions d'euros)	30 septembre 2023	30 septembre 2024	Variations 2024 / 2023		
			en courant	à change constant	à périmètre et change constants
Chiffre d'affaires	33 161	32 543	-1,9 %	-0,1 %	1,7 %
EBITDA ⁽¹⁾	4 793	4 936	3,0 %	5,5 %	5,6 %
EBIT Courant ^{(2) (3)}	2 518	2 601	3,3 %	6,4 %	6,4 %
Investissements industriels nets (y-compris nouveaux actifs financiers opérationnels)	-2 532	-2 609			
Free cash-flow net	357	-147			
Endettement financier net à la clôture ⁽⁴⁾	-18 881	-18 892			

(1) Les définitions des indicateurs sont indiquées dans la section 5.1 infra.

(2) Y compris la quote-part de résultat net courant des co-entreprises et entreprises associées.

(3) Retraité des amortissements des actifs réévalués, identifiés dans le cadre de l'exercice d'allocation du prix d'acquisition de Suez, soit 132 millions d'euros au 30 septembre 2023 et 139 millions d'euros au 30 septembre 2024, comme défini dans la section 5.1 infra.

(4) L'endettement financier net exclut la réévaluation des passifs financiers dans le cadre de l'exercice d'allocation du prix d'acquisition de Suez comme défini dans la section 5.1 infra.

Les **principaux impacts de change** entre le 30 septembre 2024 et le 30 septembre 2023 sont les suivants :

Impact change au 30 septembre 2024 (vs au 30 septembre 2023)	% (en millions d'euros)	
Chiffre d'affaires	-1,8 %	-586
EBITDA	-2,5 %	-121
EBIT Courant	-3,2 %	-80
Endettement financier net ⁽¹⁾	-0,1 %	15

(1) Y compris variation de juste valeur.

2.2 CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE

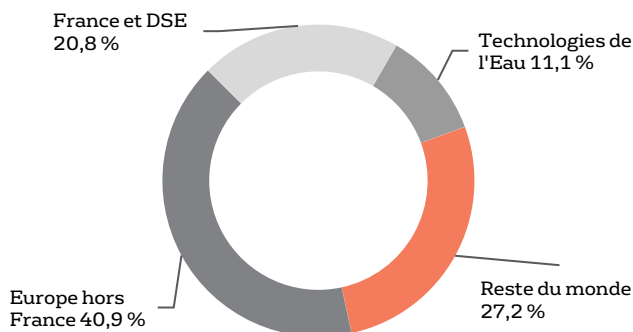
2.2.1 Chiffre d'affaires par segment opérationnel

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 32 543 millions d'euros au 30 septembre 2024, contre 33 161 millions d'euros au 30 septembre 2023. Il augmente de +1,7 % à périmètre et change constants et de +5,1 % hors effet prix des énergies, qui impacte majoritairement l'Europe hors France.

(en millions d'euros)	30 septembre 2023	30 septembre 2024	Variations 2024 / 2023		
			en courant	à change constant	à périmètre et change constants
France et déchets spéciaux Europe	7 244	6 783	-6,4 %	-6,4 %	3,0 %
Europe hors France	13 708	13 305	-2,9 %	-3,3 %	-4,4 %
Reste du monde	8 861	8 853	-0,1 %	5,0 %	5,6 %
Technologies de l'Eau	3 336	3 598	7,9 %	13,5 %	13,5 %
Autres	12	4	-	-	-
GROUPE	33 161	32 543	-1,9 %	-0,1 %	1,7 %

La répartition du chiffre d'affaires au 30 septembre 2024 par segment opérationnel est la suivante :

Chiffre d'affaires au 30 septembre 2024 : 32 543 M€



Par rapport au 30 septembre 2023, le chiffre d'affaires au 30 septembre 2024 augmente de 1,7 % à périmètre et change constants. Il est en forte progression sur le segment des Technologies de l'Eau, en croissance soutenue sur le segment Reste du monde et en croissance modérée sur la France et Déchets Spéciaux Europe, alors qu'il diminue sur le segment Europe hors France en raison de la baisse des prix de l'énergie comparativement à 2023 :

- Technologies de l'Eau +13,5 %,
- Reste du monde +5,6 %,
- France et déchets spéciaux Europe +3,0 %, et
- Europe hors France -4,4 %, et +3,7 % hors prix des énergies.

Le chiffre d'affaires de **France et déchets spéciaux Europe** s'élève à 6 783 millions d'euros et affiche une croissance organique de +3,0 % à périmètre et change constants, comparé au 30 septembre 2023 :

- Le chiffre d'affaires de **l'Eau France** de 2 310 millions d'euros progresse de +3,8 % à périmètre et change constants, principalement grâce à l'effet positif des révisions tarifaires de +4,5 %.
- Le chiffre d'affaires de l'activité **Déchets France** s'élève à 2 222 millions d'euros. Il augmente de +2,1 % à périmètre et change constants, en raison de l'effet positif des indexations et révisions tarifaires et de la hausse des prix des matières recyclées depuis avril, qui compensent des volumes impactés par la sélectivité commerciale afin de faire progresser les marges.
- Le chiffre d'affaires de l'activité **Déchets spéciaux Europe** s'élève à 1 680 millions d'euros, en augmentation de +8,4 % à périmètre et change constants, sous l'effet de l'augmentation des tarifs dans

les activités de traitement des déchets dangereux et les activités de maintenance assainissement, qui compense l'effet de la baisse du cours des huiles. Les volumes des neuf premiers mois sont globalement résilients par rapport à 2023.

Le chiffre d'affaires de **l'Europe hors France** atteint 13 305 millions d'euros au 30 septembre 2024 en variation organique de -4,4 %, en raison de la baisse des prix des énergies comparativement à 2023. Hors effet prix des énergies, le chiffre d'affaires augmente de +3,7 %.

- En **Europe centrale et orientale**, le chiffre d'affaires s'établit à 7 467 millions d'euros. Il est en baisse de -9,7 % à périmètre et change constants, fortement obéré par la baisse du prix des énergies, et dans une moindre mesure par un effet climat défavorable (-122 millions d'euros) en raison d'un hiver plus doux que l'année dernière au premier semestre. Les activités Eau bénéficient de volumes en hausse de 3,2 % et d'indexations tarifaires, alors que l'activité Déchets en Allemagne est en bonne progression, notamment grâce à de bons volumes et à la hausse du prix des papiers et cartons recyclés.
 - En **Europe du Nord**, le chiffre d'affaires de 3 172 millions d'euros progresse de +4,1 % à périmètre et change constants. Cette augmentation s'explique principalement par l'évolution du chiffre d'affaires au **Royaume-Uni**, en hausse de +4,2 % à périmètre et change constants, principalement sur l'activité Déchets qui bénéficie de l'indexation des tarifs et de la hausse des volumes traités, notamment en incinération grâce à une très bonne disponibilité des outils.
 - En **Ibérie**, le chiffre d'affaires s'élève à 2 003 millions d'euros, en hausse de +4,1 % à périmètre et change constants. Les activités Eau bénéficient principalement des hausses tarifaires et subissent des volumes en légère baisse en raison des épisodes de sécheresse ; les activités Énergie sont impactées par la baisse des prix.
 - **L'Italie** génère un chiffre d'affaires de 664 millions d'euros, en diminution de -3,6 % à périmètre et change constants, principalement en raison de la baisse des prix de l'énergie, sans impact sur la marge du fait de la baisse parallèle des coûts d'achat de l'énergie.
- Le chiffre d'affaires de **Reste du monde** atteint 8 853 millions d'euros, en croissance organique de +5,6 %, en progression sur l'ensemble des géographies, hors Asie :
- Le chiffre d'affaires s'élève à 1 390 millions d'euros en **Amérique latine** et augmente de +22,8 % à périmètre et change constants. Il est porté notamment par de bons volumes de déchets particulièrement au Brésil et en Colombie, l'effet des révisions tarifaires sur les activités Eau au Chili et l'impact de l'hyperinflation qui affecte l'Argentine (compensée par ailleurs par la dévaluation du peso argentin).
 - En **Afrique Moyen-Orient**, l'activité produit 1 653 millions d'euros

de chiffre d'affaires, en augmentation de +3,7 % à périmètre et change constants, tirée principalement par la croissance des services énergétiques au Moyen-Orient, ainsi que par la progression de l'activité au Maroc.

- En **Amérique du Nord**, le chiffre d'affaires s'établit à 2 515 millions d'euros, en hausse de +2,5 % à périmètre et change constants. L'activité Déchets dangereux affiche une bonne dynamique, portée principalement par des augmentations tarifaires. L'activité Eau bénéficie d'augmentations tarifaires, ainsi que de volumes en hausse sur la branche « eau régulée ».
- Le chiffre d'affaires en **Asie** s'élève à 1 739 millions d'euros, en baisse de -2,0 %, principalement en raison d'une activité inférieure des usines de traitement de déchets dangereux en Chine et en Inde. Ces effets sont partiellement compensés par une bonne dynamique commerciale dans l'efficacité énergétique à Hong Kong et dans l'eau au Japon.

2.2.2 Chiffre d'affaires par métier

Par rapport au 30 septembre 2023, le chiffre d'affaires augmente de +1,7 % à périmètre et change constants. Hors effet prix des énergies, le chiffre d'affaires augmente de +5,1 %. L'évolution du chiffre d'affaires par métier s'explique comme suit :

- la progression des activités **Eau** en hausse de +6,5 % portée par la hausse de l'activité Eau Exploitation (+3,8 %) et la croissance des activités Technologie et Construction (+10,9 %) ;

- Dans le **Pacifique**, le chiffre d'affaires de 1 557 millions d'euros est en hausse de +6,3 % à périmètre et change constants, principalement grâce à l'effet des révisions tarifaires et des volumes de déchets traités en augmentation, ainsi qu'à une bonne dynamique de la maintenance industrielle.

L'activité **Technologies de l'Eau** génère un chiffre d'affaires de 3 598 millions d'euros, en progression de +13,5 % à périmètre et change constants, portée par la croissance de WTS dans les activités Systèmes d'Ingénierie et Solutions Chimiques, ainsi que par la croissance de VWT dans ses activités Projets.

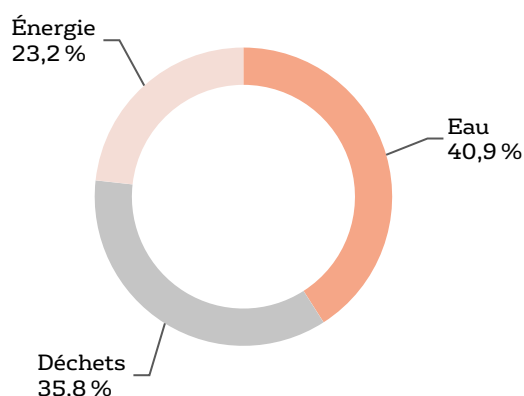
- la croissance de l'activité **Déchets** de +6,4 % ;
- la variation de l'**Énergie** de -12,1 % ; hors prix des énergies et effet climat, le chiffre d'affaires de l'Énergie est en hausse (+2,3 % par rapport au 30 septembre 2023).

Variations 2024 / 2023

(en millions d'euros)	30 septembre 2023	30 septembre 2024	en courant	à change constant	à périmètre et change constants
Eau	13 538	13 324	-1,6 %	0,9 %	6,5 %
dont Eau Exploitation	9 403	9 561	1,7 %	3,2 %	3,8 %
dont Technologie et Construction	4 135	3 763	-9,0 %	-4,5 %	10,9 %
Déchets	10 992	11 656	6,0 %	8,2 %	6,4 %
Énergie	8 632	7 563	-12,4 %	-12,1 %	-12,1 %
GROUPE	33 161	32 543	-1,9 %	-0,1 %	1,7 %

La répartition du chiffre d'affaires par métiers au 30 septembre 2024 est la suivante :

Chiffre d'affaires au 30 septembre 2024 : 32 543 M€



Les principales variations de chiffre d'affaires par métier à périmètre et change constants par rapport au 30 septembre 2023 s'analysent comme suit.

Chiffre d'affaires Eau

Le chiffre d'affaires de l'activité **Eau** progresse de +6,5 %. Le chiffre d'affaires de l'**Eau Exploitation** progresse de +3,8 %, avec des hausses tarifaires sur l'ensemble des géographies (en particulier en France et en Europe centrale et orientale), un bon niveau d'activité travaux, et des volumes bien orientés principalement en Europe centrale et orientale (+3,2 %) et aux États-Unis (+3,1 %), qui compensent les baisses en France (-0,5 %), en raison d'une pluviométrie plus forte, en Espagne (-0,6 %) en raison des restrictions dues à la sécheresse, et au Chili (-0,1 %).

Le chiffre d'affaires **Technologie et Construction** est en progression de +10,9 %, porté principalement par les activités Technologies de l'Eau.

Chiffre d'affaires Déchets

Le chiffre d'affaires de l'activité **Déchets** progresse de +6,4 %. Il bénéficie de révisions tarifaires favorables (+4,8 %). Le prix des matières recyclées (principalement le papier) est en légère hausse sur le troisième trimestre ; il représente une hausse de +0,5 % du chiffre d'affaires par rapport aux neufs premiers de 2023. L'effet commerce/volume/travaux est positif (+1,2 %), marqué par des volumes en hausse, particulièrement au Royaume-Uni, en Allemagne et en Australie. Ils bénéficient d'une bonne dynamique commerciale sur les déchets commerciaux et industriels, qui compense l'effet de la sélectivité dans la collecte municipale. L'activité déchets dangereux continue de progresser dans l'ensemble des géographies hors Asie.

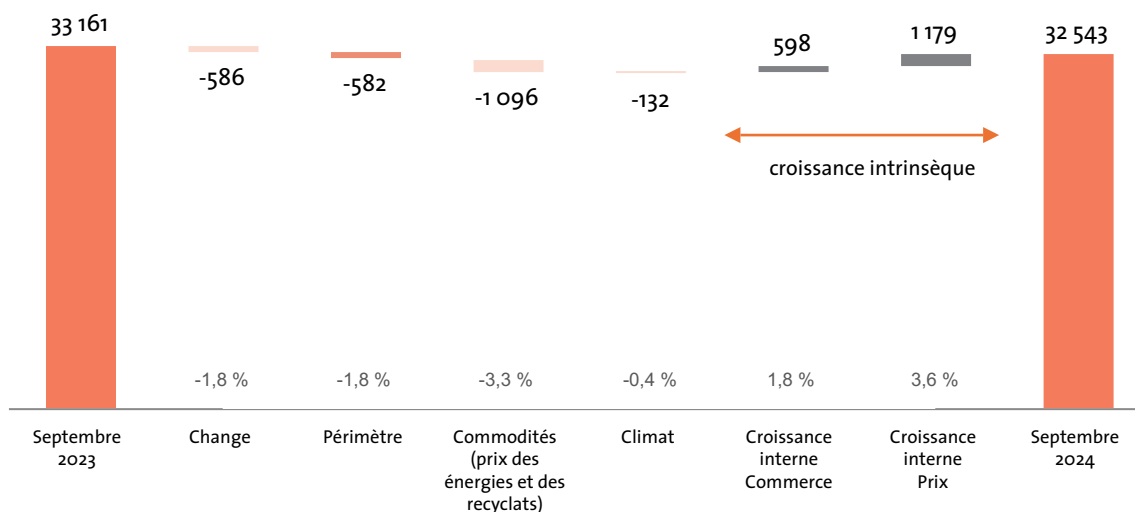
Chiffre d'affaires Énergie

Le chiffre d'affaires de l'activité Énergie varie de -12,1 % en raison de la baisse des prix de l'énergie, impactée par le prix de l'électricité, alors que les tarifs de chaleur sont en hausse. L'effet climat, défavorable sur le premier semestre 2024, s'élève à -1,5 % sur le chiffre d'affaires en

raison d'un hiver plus doux. Le chiffre d'affaires des services énergétiques bénéficie d'une bonne activité commerciale, en particulier en Belgique, au Moyen Orient et à Hong-Kong. Hors prix des énergies et effet climat, le chiffre d'affaires de l'énergie est en hausse de +2,3 %.

2.2.3 Analyse de la variation du chiffre d'affaires Groupe

La variation du chiffre d'affaires s'élève à +1,7 % à périmètre et change constant, et à +5,1 % hors prix des énergies. Elle peut s'analyser comme suit :



L'effet change de -586 millions d'euros (-1,8 %) reflète principalement la dépréciation des devises argentine, chilienne, et tchèque, partiellement compensée par une appréciation sur la devise polonaise⁽¹⁾.

L'effet périmètre de -582 millions d'euros (-1,8 %) comprend principalement l'impact des cessions de la SADE en date du 29 février 2024, de RGS (Amérique du Nord) en date du 1er août 2024 et de Lydec en date du 4 septembre 2024, partiellement compensé par l'acquisition de Hofmann (Allemagne) au premier trimestre 2024.

Des facteurs externes impactent négativement le chiffre d'affaires:

L'impact des commodités (correspondant à l'évolution des prix des énergies et des recyclats) s'élève à -1 096 millions d'euros (-3,3 %), sous l'effet de la baisse des tarifs électriques (-1 152 millions d'euros), principalement en Europe centrale et orientale, légèrement atténuée par l'effet positif des prix des recyclats (+56 millions d'euros).

L'effet climat s'élève à -132 millions d'euros (-0,4 %), essentiellement sur l'Europe centrale et orientale dont l'activité énergie subit l'impact d'un hiver plus doux au premier semestre qu'en 2023, sans impact négatif sur le troisième trimestre.

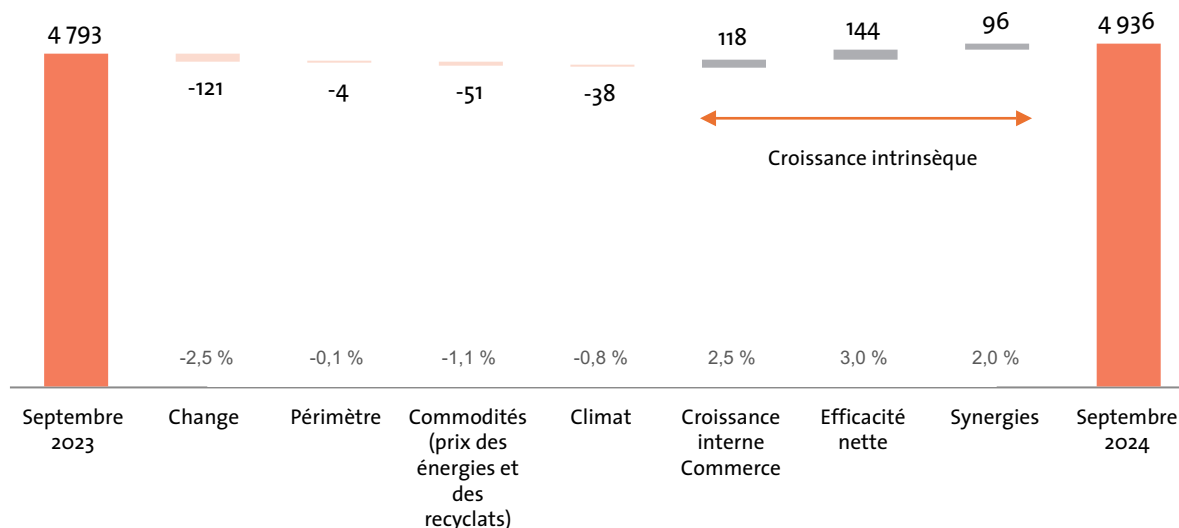
La croissance intrinsèque est portée par des effets commerces et prix positifs. L'effet Commerce / Volumes / Travaux s'élève à +598 millions d'euros (+1,8 %) porté par une bonne dynamique commerciale, des volumes d'eau et de déchets bien orientés, la progression des travaux réalisés, ainsi que par la croissance des activités Technologies de l'Eau. Les effets prix favorables représentent +1 179 millions d'euros (+3,6 %) et sont principalement liés aux révisions tarifaires évaluées à +4,8 % dans les déchets, et +4,0 % dans l'eau.

⁽¹⁾ Principaux impacts change par devises : le peso argentin (-422 millions d'euros), le peso chilien (-83 millions d'euros) et la couronne tchèque (-75 millions d'euros), compensés par le zloty polonais (+127 millions d'euros) et la livre sterling (+52 millions d'euros).

2.3 EBITDA DU GROUPE

Au 30 septembre 2024, l'EBITDA consolidé du Groupe s'élève à 4 936 millions d'euros, contre 4 793 millions d'euros au 30 septembre 2023, en croissance de +5,6 % par rapport au 30 septembre 2023 à périmètre et change constants. L'EBITDA bénéficie de la croissance du chiffre d'affaires de +5,1% hors effet prix des énergies, des programmes d'efficacité opérationnelle (296 millions d'euros de gains générés sur les neuf premiers mois), ainsi que des synergies générées suite à l'intégration de Suez (96 millions d'euros sur les neuf premiers mois).

Par effet, l'évolution de l'EBITDA entre septembre 2023 et septembre 2024 peut s'analyser comme suit :



L'impact change sur l'EBITDA s'élève à -121 millions d'euros (-2,5 %). Il reflète principalement la dépréciation des devises argentine, chilienne, et tchèque, partiellement compensée par une appréciation de la devise polonaise ⁽ⁱ⁾.

L'effet périmètre de -4 millions d'euros (-0,1 %) comprend principalement l'impact des cessions de la SADE en date du 29 février 2024, de RGS (Amérique du Nord) en date du 1er août 2024 et de Lydec en date du 4 septembre 2024, partiellement compensé par l'acquisition de Hofmann (Allemagne) au premier trimestre 2024.

Des facteurs externes impactent négativement l'EBITDA :

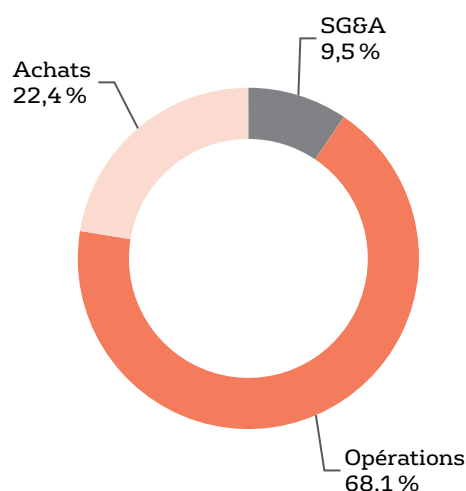
- L'évolution des **prix des commodités** (énergies et matières recyclées) a un impact net défavorable sur l'EBITDA à hauteur de -51 millions d'euros (-1,1 %), lié principalement à la baisse des prix de vente de l'énergie nette de la baisse des coûts d'achat, pour -67 millions d'euros, partiellement compensés par la hausse des prix des matières recyclées (+16 millions d'euros).
- L'impact **climat** est de -38 millions d'euros (-0,8 %) principalement sur l'Europe centrale et orientale, affectée par un hiver plus doux qu'en 2023.

La **croissance intrinsèque** est portée par des effets Commerce / Volumes / Travaux favorables, par les gains d'efficacité générés par le Groupe, qu'il retient à hauteur de 49 % et par les synergies dégagées suite à l'intégration de Suez.

- Les effets **Commerce / Volumes / Travaux** sont favorables à hauteur de +118 millions d'euros (+2,5 %) et résultent de l'effet positif sur le chiffre d'affaires.
- L'**efficacité** nette des gains partagés avec les clients, des renégociations de contrats et d'effets de décalage sur la répercussion des coûts génère 144 millions d'euros (+3,0 %) d'EBITDA supplémentaires en 2024. Elle représente un taux de rétention de 49 % des gains générés par le Groupe dans le cadre du plan d'efficacité.

Les gains obtenus par le **plan d'efficacité** contribuent à hauteur de 296 millions d'euros sur les neuf premiers mois 2024, en avance sur l'objectif fixé à 350 millions d'euros pour 2024. Le plan porte principalement sur l'efficacité opérationnelle (à hauteur de 68 %) et les achats (22 %), et concerne l'ensemble des géographies : la France et les déchets spéciaux Europe (23 %), l'Europe hors France (40 %), le Reste du monde (30 %), et les Technologies de l'Eau (8 %).

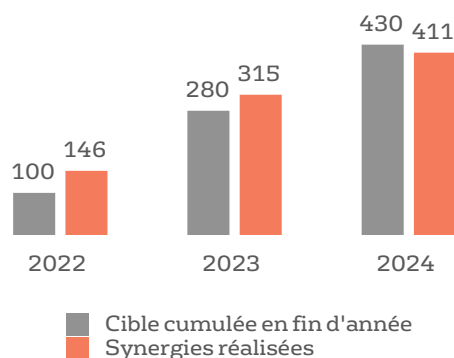
Plan d'efficacité : 296 M€



⁽ⁱ⁾ Principaux impacts de change par devises : le peso argentin (-66 millions d'euros), le peso chilien (-34 millions d'euros), la couronne tchèque (-19 millions d'euros), compensés par le zloty polonais (+15 millions d'euros).

Les synergies réalisées suite à l'intégration de Suez s'élèvent à 96 millions d'euros, en particulier grâce aux économies d'échelles réalisées sur les achats et sur les activités Technologies de l'eau. Cumulées aux synergies déjà réalisées en 2022 et 2023, elles s'élèvent à 411 millions d'euros, ce qui conduit à relever l'objectif cumulé à fin 2024 à plus de 430 millions d'euros.

Synergies cumulées : 411 M€



2.4 AUTRES ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT

2.4.1 EBIT courant

L'EBIT courant du Groupe au 30 septembre 2024 s'établit à 2 601 millions d'euros, en progression à périmètre et change constants de +6,4 % par rapport au 30 septembre 2023.

Les éléments de passage de l'EBITDA à l'EBIT courant sont les suivants :

(en millions d'euros)	30 septembre 2023	30 septembre 2024
EBITDA	4 793	4 936
Dépenses de renouvellement	-223	-225
Amortissements, y compris remboursement des actifs financiers opérationnels (1)	-2 271	-2 334
Provisions, plus ou moins values de cessions d'immobilisations, et autres	129	133
Quote-part du résultat net courant des co-entreprises et entreprises associées	90	91
EBIT Courant	2 518	2 601

La progression de l'EBIT courant par rapport au 30 septembre 2023 à périmètre et change constants s'élève à +162 millions d'euros (+6,4 %), et s'explique principalement par :

- une forte croissance de l'EBITDA (+268 millions d'euros à périmètre et change constants) ;
- une hausse des amortissements⁽¹⁾, y compris le remboursement des actifs financiers opérationnels (-111 millions d'euros à périmètre et change constants), principalement liée à l'Europe centrale et orientale (notamment Ouzbékistan) ;
- l'impact positif du poste "provisions nettes des plus-values de cessions d'immobilisations, et autres" (+10 millions d'euros à périmètre et change constants) ;
- et la quasi stabilité de la quote-part de résultat net sur les coentreprises, à -3 millions d'euros à périmètre et change constants.

L'effet change sur l'EBIT courant est négatif de -80 millions d'euros et reflète principalement la variation des devises argentine (-53 millions d'euros) et chilienne (-21 millions d'euros).

⁽¹⁾ Hors allocation du prix d'acquisition de Suez.

3

FINANCEMENT

3 Financement

3.1 ÉVOLUTION DU FREE CASH-FLOW ET DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le **free cash-flow net** avant investissements financiers et dividendes s'établit à -147 millions d'euros au 30 septembre 2024 contre +357 millions d'euros par rapport 30 septembre 2023.

L'évolution du free cash-flow net par rapport au 30 septembre 2023 s'explique par :

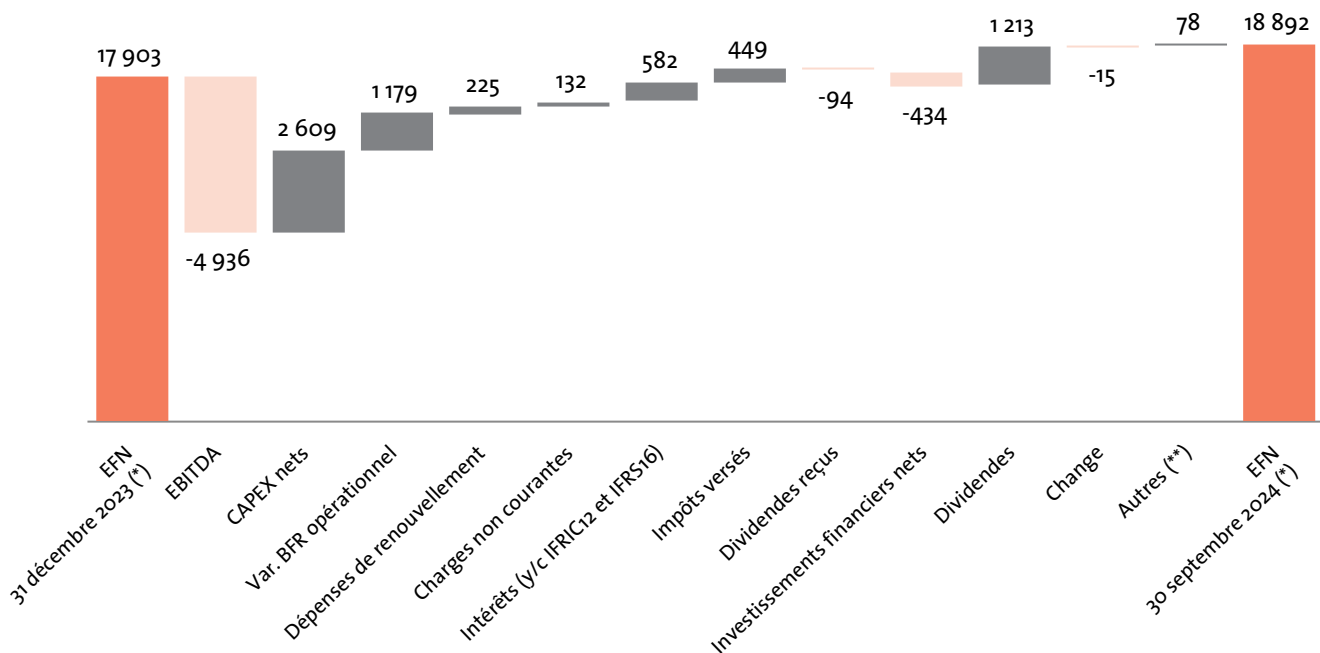
- L'augmentation de l'EBITDA portée par la croissance organique des activités et les gains générés par les plans d'efficacité opérationnelle et commerciale ainsi que par les synergies ;
- Des investissements industriels nets de -2 609 millions d'euros, en augmentation par rapport au 30 septembre 2023 (+4,5 % à change courant). Ils incluent notamment les projets de décarbonation en cours de réalisation en Europe centrale et orientale, ainsi que des investissements dans des projets de déchets dangereux ;
- La variation du besoin en fonds de roulement opérationnel à -1 179 millions d'euros, qui varie de -435 millions d'euros par rapport au 30 septembre 2023, impactée par des avances reçues en 2023 dans le cadre de projets dans les Technologies de l'eau et en Allemagne et d'un effet de calendrier sur les décaissements au titre d'achats de quotas de CO₂ réalisés majoritairement cette année sur le premier trimestre contre le dernier trimestre en 2023 ;
- La variation des intérêts et des charges financières de -153 millions d'euros par rapport au 30 septembre 2023, qui provient notamment de produits non récurrents en 2023 et de l'évolution du solde des charges financières et des produits de trésorerie.

L'**endettement financier net** s'établit à 18 892 millions d'euros au 30 septembre 2024 contre 17 903 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Par rapport au 31 décembre 2023, la variation de l'endettement financier net s'explique principalement par les éléments suivants :

- le free cash-flow net à hauteur de -147 millions d'euros ;
- des investissements financiers nets à hauteur de +434 millions d'euros suite à la cession des filiales RGS, la Lydec et la SADE et à l'acquisition du Groupe Hofmann (voir 1.4.2 Opérations de périmètre) ;
- le remboursement de la dette hybride pour -209 millions d'euros, y compris coupons ;
- le versement des dividendes votés en assemblée générale mixte du 25 avril 2024 pour un montant de -895 millions d'euros ;
- l'augmentation de capital dans le cadre de l'opération d'actionariat salarié Sequoia 2024 pour un montant net de 337 millions d'euros.

L'endettement financier net est par ailleurs impacté par un effet de change et de variation de juste valeur favorable de +15 millions d'euros au 30 septembre 2024.



*EFN hors impact de la réévaluation de la dette comptabilisée dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de Suez, voir 5.1 infra.

**Dont 209 millions d'euros de remboursement de la dette hybride y compris coupons et -337 millions d'euros liés à l'opération Sequoia.

4

AUTRES ÉLÉMENTS

4 Autres éléments

4.1 PERSPECTIVES

Perspectives 2024 confirmées

- Solide croissance organique ⁽¹⁾ ⁽²⁾ du chiffre d'affaires ;
- Économies de coûts supérieures à 350 millions d'euros auxquelles s'ajoutent des synergies attendues pour un montant cumulé désormais supérieur à 430 millions d'euros fin 2024, en ligne avec l'objectif de 500 millions d'euros cumulés ;
- Croissance organique ⁽¹⁾ de l'EBITDA de +5 % à +6 % ;
- Résultat net courant part du Groupe supérieur à 1,5 milliard d'euros ⁽³⁾ ;
- *Leverage ratio* attendu inférieur à 3x ⁽³⁾ ;
- Croissance du dividende en ligne avec celle du bénéfice net courant par action.

⁽¹⁾ À périmètre et change constant.

⁽²⁾ Hors prix des énergies.

⁽³⁾ Hors PPA Suez.

5

ANNEXES

5 Annexes

5.1 DÉFINITIONS

Aucune modification n'est intervenue depuis l'établissement des comptes au 31 décembre 2023 dans la définition des indicateurs financiers non Gaap utilisés par le Groupe.

5.1.1 Indicateurs non strictement comptables (« non GAAP »)

L'expression « **variation à change constant** » recouvre la variation résultant de l'application des taux de change de la période précédente sur l'exercice actuel, toutes choses restant égales par ailleurs.

L'indicateur **EBITDA** consiste en la somme de l'ensemble des produits et charges opérationnels encaissés et décaissés (à l'exclusion des charges de restructuration, des pertes de valeur du besoin en fonds de roulement non courantes, des dépenses de renouvellement et des coûts d'acquisition et frais de cession sur titres) et des remboursements d'actifs financiers opérationnels.

La **marge d'EBITDA** est définie comme étant le ratio EBITDA/Chiffre d'affaires.

Pour obtenir l'**EBIT courant** (qui comprend la quote-part de résultat net courant des co-entreprises dans le prolongement des activités du Groupe et des entreprises associées), sont exclus du Résultat Opérationnel les éléments suivants :

- les dépréciations de goodwill des filiales contrôlées et des entités mises en équivalence ;
- les charges de restructuration ;
- les provisions et pertes de valeur non courantes ;
- les dépréciations non courantes et/ou significatives d'actifs immobilisés (corporels, incorporels et actifs financiers opérationnels) ;
- les amortissements des actifs réévalués dans le cadre de l'exercice d'allocation du prix d'acquisition de Suez ;
- les coûts d'acquisitions de titres.

Les **investissements industriels nets** tels que pris en compte dans le tableau de variation de l'EFN incluent les investissements industriels (acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, et nouveaux actifs financiers opérationnels), nets des cessions industrielles.

Les **investissements financiers nets** tels que pris en compte dans le tableau de variation de l'EFN correspondent aux investissements financiers diminués des cessions financières.

Les **investissements financiers** comprennent les acquisitions d'actifs financiers y compris l'endettement net des sociétés entrantes, et les acquisitions partielles résultant des transactions entre actionnaires ne modifiant pas le contrôle.

Les **cessions financières** incluent les cessions d'actifs financiers y compris l'endettement net des sociétés sortantes, les cessions partielles résultant des transactions entre actionnaires ne modifiant pas le contrôle, ainsi que les augmentations de capital souscrites par les minoritaires.

Le **free cash-flow net** correspond au free cash-flow des activités poursuivies i.e. la somme de l'EBITDA, des dividendes reçus, de la variation du besoin en fonds de roulement opérationnel, de la capacité d'autofinancement financière, moins les frais financiers nets, les investissements industriels nets, les impôts versés, les dépenses de renouvellement, les charges de restructuration et les autres charges non courantes.

L'**endettement financier net (EFN)** représente la dette financière brute (dettes financières non courantes, courantes et trésorerie passive) qui inclut la dette locative IFRS 16, nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des actifs liquides et des actifs liés au financement et y compris réévaluation des dérivés de couverture de la dette. Les actifs liquides sont des actifs financiers composés de fonds ou de titres de maturité initiale supérieure à trois mois, facilement convertibles en trésorerie, et gérés dans le cadre d'un objectif de liquidité tout en conservant un faible risque en capital. L'endettement financier net exclut l'impact net de la réévaluation de la dette comptabilisé dans le cadre de l'exercice d'allocation du prix d'acquisition de Suez.

Le **taux de financement** est défini comme étant le coût de l'endettement financier net hors dettes de location financières IFRS 16 et hors variation de juste valeur des instruments non qualifiés de couverture, rapporté à la moyenne de l'endettement financier net hors dettes de location financières IFRS 16 mensuel de la période, y compris coût de l'endettement financier des activités non poursuivies

Pour les autres indicateurs, se référer au paragraphe 5.5.2 du Document d'enregistrement universel 2023.

Ressourcer le monde

Veolia Environnement

Société anonyme au capital de 3 703 263 040 euros

403 210 032 RCS Paris

Siège administratif :

30, rue Madeleine Vionnet - 93300 Aubervilliers - France

Tél. : +33 (0)1 85 57 70 00

Siège social :

21, rue La Boétie - 75008 Paris - France

www.veolia.com